

MAIRIE DE SOISY-BOUY



CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 4 octobre 2024

PROCÈS-VERBAL

Présent(s) : Monsieur Jean-Patrick SOTTIEZ, Monsieur Pascal GUILVERT, Madame Angélique BERARDO, Monsieur Vincent CHENAULT, Monsieur Didier JEANNIN, Madame Christelle REY, Monsieur Laurent JULES, Monsieur Gérard GAILLIARD, Monsieur Philippe LEFRANCQ, Madame Anne NORGUET, Madame Jeanine BOURCIER, Madame Gismonde GAILLIARD

Excusé(s) : Madame Véronique LESVIGNES, Monsieur Franck LECLERE

Absent(s) :

Absent(s) représentés et leur représentant :

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de séance du conseil municipal du 23 septembre 2024
3. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie
4. *Délibération* pour prise d'une décision portant sur l'exercice du droit de préemption de la commune
5. Questions et informations diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance,

1. Madame Jeanine BOURCIER est nommée secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024.

3. DÉCISION(S) PRISE(S) DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION CONSENTIE : NÉANT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

4. Délibération pour prise d'une décision portant sur l'exercice du droit de préemption de la commune

=> Après mise en discussion, les élus, à l'unanimité, décident de reporter ce point inscrit à l'ordre du jour, à une séance de conseil municipal ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

*Le secrétaire de séance,
Madame Jeanine BOURCIER*



*Le Maire,
Monsieur Jean-Patrick SOTTIEZ*

